



# Fiche presse

## Jeune entreprise

### SAFELIGHT Nîmes (30)



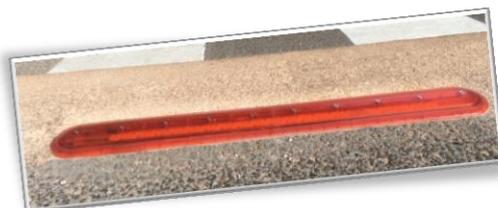
#### Projet : Avertisseurs lumineux pour passages piétons sécurisés

##### Présentation de l'activité de l'entreprise

SAFELIGHT conçoit, réalise et commercialise des avertisseurs lumineux autonomes destinés à signaler l'apparition de dangers potentiels et/ou émergents sur diverses situations (passages piétons, aires d'arrêt d'urgences sur autoroutes, quais de gares, ...). Là où les autres dispositifs avertissent de la présence d'un passage piéton, les avertisseurs Safelight préviennent de la présence du piéton, et donc d'un danger imminent ceci ayant pour but de capter l'attention et de maintenir un stimulus perpétuel des automobilistes.

##### Le produit

Safelight a conçu des avertisseurs lumineux pour sécuriser la circulation piétonne. Lorsqu'une personne s'engage sur un passage piéton, sa présence est immédiatement détectée par un capteur au sol et un signal lumineux de part et d'autre du passage piéton prévient les automobilistes.



Lorsque le dispositif est enclenché, l'automobiliste sait qu'il engage une vie humaine s'il n'adapte pas sa vitesse. Intuitif, pédagogique et ludique, le dispositif répond aux normes en vigueur (Accessibilité 2015) et encourage les piétons à utiliser les passages piétons (Code de la route - Art.42.4.1).

Les technologies que nous avons développées peuvent s'adapter au milieu industriel comme les zones portuaires, aéroportuaires, la logistique ou dans les zones industrielles. Safelight peut également sécuriser les zones d'intersection à risque comme les pistes cyclables.

La solution Safelight est le fruit d'une problématique sociétale et non pas d'une technologie que l'homme maîtrise. Le challenge a été de concevoir la technologie pour répondre de manière efficace et pragmatique à la sécurisation des passages piétons. Des capteurs ont été intégrés aux bandes d'éveil de vigilance devenue obligatoires avec la norme accessibilité 2015 (80% des passages piétons n'en sont pas encore équipés).

Ce mode de captation ultra précis permet de détecter un chien d'aveugle même lorsqu'une charge statique est stationnée sur les dalles podotactiles. Là où les autres systèmes de captations peuvent être fragilisés ou mis à mal par les usages (stationnement gênant, brouillard, neige, pollution, gel ...), Safelight a opté pour une solution durable, sans entretien et d'une précision extrême.

Le signal de captation est couplé à un signal pulsé lumineux orange qui délimite le passage piéton. Trois années de R&D et de tests en situation ont conduit à faire fabriquer des rubans de LED sur mesure, encapsulés dans des profilés en polycarbonate. Chaque profilé intègre 240 LED. Safelight est le seul acteur du marché capable de retranscrire plus de 15 000 lumens sur une zone de roulage de 2 cm maximum de hauteur (norme CEREMA). Les profilés sont scellés chimiquement à la chaussée et non pas encastrés ce qui permet non seulement de faciliter et de réduire les coûts d'installation, mais de garantir au dispositif de maintenir sa visibilité à un stade optimal. Les dispositifs concurrents encastrés tendent à s'enfoncer sous l'enrobé (sable) à force de roulage.

Ceci fait que non seulement, le dispositif proposé par Safelight est le seul à pouvoir avertir aussi bien de jour que de nuit, mais aussi qu'il est le seul à pouvoir faire l'objet d'une homologation pour à terme intégrer le Code de la route.

Safelight propose en option d'alimenter le dispositif à l'aide d'un panneau photovoltaïque le rendant autosuffisant. Quand ce n'est pas possible (hyper centre, zone de faible ensoleillement), il est possible de se connecter au réseau candélabre et l'énergie fournie par l'éclairage public est restituée en journée à l'aide de batterie. Ces batteries permettent de maintenir le dispositif actif même en cas de coupure de courant sur la ville.

Safelight a pour vocation de sécuriser et améliorer au quotidien la qualité des déplacements pour chaque usager de la route. En installant ses dispositifs, l'entreprise souhaite réduire l'accidentologie des piétons.

Safelight favorise le savoir-faire Français en tissant des partenariats avec des acteurs régionaux. En travaillant au niveau local, l'entreprise assure la qualité des produits et instaure une relation de confiance et de proximité avec ses clients.

## Aujourd'hui

La commercialisation d'un dispositif pilote installé sur l'agglomération nîmoise permet d'ores et déjà à Safelight de mesurer son efficacité à court terme. Le passage piéton sur lequel est situé le premier produit est à l'intersection entre un collège et un gymnase. Les professeurs qui y font traverser quotidiennement leurs élèves témoignent de leur satisfaction.



**« Enfin une solution efficace et pédagogique pour la sécurité de nos habitants. »**  
**Maurice GAILLARD - Vice-président de NÎMES Métropole**  
**Maire de BOUILLARGUES**

Mesurer l'efficacité en termes d'accidentologie sur le long terme est la prochaine étape. Les accidents de piétons résultants majoritairement d'un manque de visibilité (80% de cas), le dispositif a été conçu de concert avec le CEREMA, la DSCR, et le living lab I2ML pour répondre à cette problématique particulière.

A très court terme, nous envisageons d'étendre notre marché au-delà des frontières françaises en visant en priorité les pays les plus sensibilisés à la sécurité des citoyens. On peut bien évidemment parler des pays du nord de l'Europe qui sont en avance dans ce domaine comme par exemple les Pays-Bas, la Suède, ou d'autres qui ont déjà approché Safelight. Des distributeurs suisse et portugais se sont positionnés quant à l'obtention de l'exclusivité de la diffusion du dispositif sur leur territoire.

À terme, Safelight souhaite faire homologuer son dispositif par le CEREMA voire le rendre obligatoire. SAFELIGHT étant une toute jeune société (septembre 2016) dont la phase de commercialisation a débuté en mars 2017, œuvrant sur des marchés relativement lents, la croissance du chiffre d'affaires n'est que peu tangible actuellement. L'entreprise a effectué plus de 400k€ de devis à ce jour, dépassant les prévisions. Le marché est réceptif à cette offre, il reste à convertir ces intentions et ainsi sécuriser les zones identifiées par les clients potentiels de Safelight.

## Intervention du programme CAP'TRONIC

CAPTRONIC a permis de sélectionner un bureau d'études spécialisé dans les capteurs. Une première prestation a permis d'évaluer dans les conditions d'exploitation urbaine, la fiabilité, et le transfert industriel de la technologie qui est intégrée dans les bandes d'éveil et de vigilance, pour ainsi obtenir un système de détection fiable et adapté à l'utilisation. Une seconde prestation a contribué à la réalisation du prototype de la partie électronique du produit, en portant une attention particulière, dans l'optique de la phase d'industrialisation, aux différentes contraintes environnementales auxquelles est soumis le système : humidité, présence de surtensions atmosphériques, dimensions restreintes, température élevée et dissipation thermique minimale.

## Demain

La technologie développée avec le soutien de CAPTRONIC, permet à la jeune entreprise de se positionner sur d'autres marchés avec une longueur d'avance.

La SNCF en recherche de solution pour sécuriser les passages à niveau s'est positionnée afin d'effectuer des tests en situation avant implantation sur le territoire national.



Le dispositif innovant et son utilisation diurne se révèle être la solution à de nombreux facteurs accidentogènes ; ALSTOM et la métropole niçoise l'ont bien compris.



Véhicules électriques, silencieux, autonomes, ont besoin de dispositif de digitalisation des infrastructures routières. Même bardés de capteurs, ils ne peuvent voir et prédire le comportement des usagers les plus vulnérables. SAFELIGHT peut transmettre le signal d'alerte au véhicule intelligent et ainsi éviter que le dilemme ne se pose.

SMART CITY, mais aussi SMART INDUSTRY, Arcelor Mittal rencontre une problématique de sécurisation de la zone d'accès aux fourneaux sur les sites de Fos-sur-Mer et Dunkerque. L'utilisation de notre dispositif pour délimiter la zone est ainsi à l'étude par le CHSCT de l'entreprise.

**SAFELIGHT**

442 rue Georges Besse –30000 NIMES - [www.safelight.fr](http://www.safelight.fr)

Contact Entreprise : Sami GALLAS (06.60.74.61.23)

Contact JESSICA France : José REBEJAC (06.79.49.72.23)

Année de l'expertise : 2014 • Nom de l'expert : Dominique BRANCHE (Adèle Solutions)